

CHIFFRES 2016

Le mot du président

Jean-Christophe Duchon-Doris

Le tribunal administratif de Toulon continue à se caractériser par la part très importante qu'y occupent les contentieux de l'urbanisme (14,6 % des entrées contre 6 % pour l'ensemble de la métropole) et celui de la fonction publique (14,6 % contre 10 %) alors qu'à l'inverse, le contentieux des étrangers n'y représente qu'une part minime (6,5 % des entrées contre 30 %).

L'année 2016 s'est traduite par une nette amélioration de la situation du tribunal puisque le taux de couverture des entrées par les sorties est passé de 88 % à 104 %, conséquence à la fois d'une augmentation des affaires jugées (+ 3,3 % en 2016, faisant suite à une hausse de près de 10 % en 2015) et d'une diminution des entrées (- 12 %). L'effort du tribunal a tout particulièrement porté sur les sorties en audiences collégiales (+ 34,6 % de hausse par rapport à 2015). Le nombre de dossiers en stock a légèrement baissé et le délai prévisible moyen de jugement, encore trop élevé, est, lui aussi, en léger recul.

3 628

affaires enregistrées,
soit une baisse de 12 %
par rapport à 2015

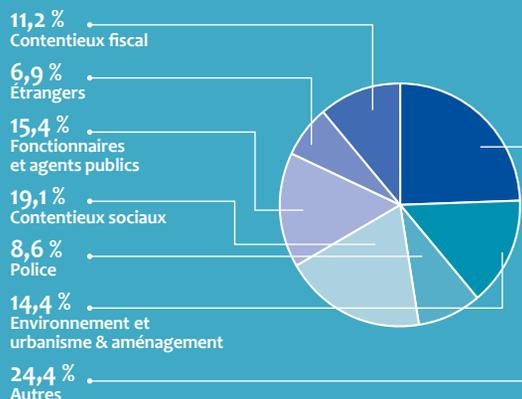
3 770

affaires jugées,
soit une hausse de 3,3 %
par rapport à 2015

1a2m21j

est le délai prévisible
moyen de jugement,
soit une baisse de 2,8 %
de 2009 à 2016

RÉPARTITION DES AFFAIRES JUGÉES PAR TYPE DE CONTENTIEUX



NOMBRE D'AFFAIRES EN DONNÉES NETTES



* Les données nettes correspondent à l'ensemble des requêtes, déduction faite de celles qui présentent des questions identiques en fait et en droit.